

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023**

OBJET : Délibération pour valider le devis de diagnostic de l'air de l'ancienne cure de St Eusèbe

Le vingt-trois octobre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Serge BLANC
Convocation en date du : 17 octobre 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : CATELAN Thierry, GALLAND Daniel

ABSENT :

Monsieur le Maire explique qu'un contrôle de la qualité de l'air doit être réalisé à l'ancienne cure de St Eusèbe à la demande du bureau de contrôle (Bureau Veritas). Pour cela, un devis a été demandé à l'entreprise SOCOTEC

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider le devis de 2 520€ HT de l'entreprise SOCOTEC pour réaliser un diagnostic air à l'ancienne cure de St Eusèbe avant la reprise des travaux.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les documents liés à la mise en œuvre de ce projet

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

